

Charte d'engagement « club Pagaie Santé® »

Cette présente charte a pour objectif d'accompagner et d'améliorer la visibilité des structures FFCK s'inscrivant dans un projet de d'encadrement de la pratique sport santé. Dans ce cadre, la structure FFCK :

.....

ainsi que l'éducateur.ice certifié.e Pagaie Santé® nommé.e :

.....

s'engagent à :

1. Inclure les pratiques « Pagaie Santé® » dans le projet général de la structure FFCK.
2. Encadrer les pratiques Pagaie Santé® avec un.e éducateur.ice certifié.e Pagaie Santé®.
3. Accueillir les pratiquant.e.s Pagaie Santé® de manière individualisée en réalisant un entretien initial et une évaluation de la condition physique.
4. Mettre en place de créneaux dédiés Pagaie Santé® ; sur des lieux et avec du matériel adapté et sécurisé.
5. Avoir un suivi régulier de l'état de forme des pratiquant.e.s Pagaie Santé® en lien avec les professionnels de santé.
6. Avoir connaissance des démarches détaillées dans le « [Médicosport-santé](#) »
7. Utiliser la charte graphique Pagaie Santé® de la FFCK.
8. Afficher dans la structure la présente charte ainsi que la certification éducateur.ice Pagaie Santé®.

Ces engagements sont valables pour une durée de 3 ans renouvelable sous réserve :

- De l'encadrement effectif des séances Pagaie Santé® par l'éducateur.trice,
- De la participation à la formation continue Pagaie Santé® de l'éducateur.trice (stages de recyclage et/ou webinaires spécifiques).

Le/la Président.e de la structure	L'éducateur ou l'éducatrice PS®	Le Président de la FFCK
Nom :	Nom :
Le à	Le à	Le à

Précisez les noms de la structure et du Président de celle-ci, de l'éducateur.trice, signatures et cachets éventuels

